

# Commune de Bohal

# 2024



Bulletin municipal



La vie de la commune  
p.2

Le territoire  
p. 17

La vie de nos écoles  
p. 19

La vie de nos associations  
p.22



# Le Mot du Maire



Chères Bohalaises, chers Bohalais,

En ce début d'année, c'est avec un profond sentiment d'optimisme que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux les plus sincères. Je souhaite que cette nouvelle année soit empreinte de bonheur, de réussite et surtout, qu'elle vous comble de santé.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des réalisations significatives pour notre commune. La conclusion des travaux sur les espaces communaux du lotissement de Chabannes a été une étape majeure, témoignant de l'attrait grandissant pour notre commune. Votre engagement et votre intérêt pour le développement de Bohal sont les moteurs de cette réussite.

Néanmoins, je tiens à aborder avec vous une préoccupation importante. Malgré nos efforts, le dysfonctionnement persistant de notre station d'épuration demeure une réalité. Nous avons pris des mesures concrètes en collaborant avec le cabinet d'études Callens pour élaborer une solution durable et économiquement viable. Je vous assure que résoudre ce problème est une priorité pour l'année 2024, et nous travaillons activement à trouver la meilleure solution possible.

Parallèlement, nous avons engagé la société GETUDES pour la conception de notre schéma directeur d'assainissement. Cette démarche vise à optimiser le traitement des eaux parasites de manière efficace, contribuant ainsi à la préservation de notre environnement.

Notre collaboration fructueuse avec le Conseil Départemental a permis d'améliorer une partie de notre voirie, renforçant ainsi l'accessibilité et la

qualité de vie dans les secteurs de la Formenterie, le chemin de tircolet et de la Ville Glin. Nous sommes reconnaissants pour leur soutien continu, tant sur la voirie que sur la station d'épuration.

Concernant la carte communale, nous sommes actuellement en cours d'évaluation environnementale, sollicitée par la MRAE. Cette évaluation, prévue en 2024, nous permettra de mesurer l'impact de nos actions sur notre environnement et d'orienter nos décisions de manière responsable.

Les travaux prévus à l'atelier communal en 2024, débutant par le désamiantage du toit en février, marqueront une étape dans l'amélioration de nos infrastructures. La pose des panneaux photovoltaïques en décembre 2024 soulignera notre engagement envers le développement durable.

En cette période complexe, nos associations locales continuent de rayonner, et notamment la participation remarquable de 1460 personnes à la randonnée d'Halloween du 31 octobre 2023 en est une illustration bien réelle.

Enfin, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des agents communaux, dont le dévouement et l'assiduité sont des piliers essentiels de notre réussite collective.

Que cette nouvelle année vous apporte, à vous et à vos proches, tout le bonheur, la santé et la prospérité que vous souhaitez.

Bloavez Mad - Bonne année à tous !

**Alain de Chabannes**

# Les infos de la commune

## Mairie

### Jours et horaires d'ouverture

Lundi, vendredi : 8h-12h

Mardi, mercredi, jeudi : 8 -12h et 14h-17h

Tel : 02.97.75.14.25

Mail : contact@bohal.fr

Site : [www.bohal.fr](http://www.bohal.fr)

Tous les liens de la page sont disponibles sur le site

[www.bohal.fr](http://www.bohal.fr)

## Recensement militaire

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une *attestation des services accomplis* ou, en cas d'exemption, d'un *certificat de position militaire*.

Inscription en mairie :

- Pièces justificatives : pièce d'identité, justificatif de domicile, livret de famille, un numéro de téléphone et un mail si possible.

## Elections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu en juin 2024.

Les élections européennes ont lieu tous les cinq ans, entre le jeudi et le dimanche d'une période de référence déterminée par les États membres. Elles sont régies par la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen.

Les prochaines élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024, dans toute l'Union européenne. Pour la France, elles se tiendront le **dimanche 9 juin 2024**.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou "eurodéputés" - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

## Coût de l'énergie

À compter du 1er janvier 2024, la commune de Bohal se prépare à faire face à une hausse significative des coûts de l'énergie, selon une récente communication de Morbihan Energie. Suite au nouveau marché passé dans le domaine de l'énergie, Morbihan Energie a transmis une simulation du surcoût estimé pour le poste d'électricité, basée sur les consommations électriques de l'année 2022 et les nouveaux tarifs du marché de l'électricité.

Selon cette estimation, la commune devra faire face à un **surcoût total de 16 289,88€**. Il est important de noter que la salle multifonctions de la commune sera particulièrement touchée, avec un supplément de 14 306€. Cette augmentation substantielle pose un défi financier qui nécessitera une gestion prudente des ressources de la municipalité.

## Eclairage public

Dans le souci de gérer de manière responsable les ressources énergétiques et de répondre aux défis économiques actuels, le Conseil Municipal a récemment pris une décision importante concernant l'éclairage public.

**Une révision nécessaire face à la hausse des coûts énergétiques**

Lors de son dernier conseil, le Conseil Municipal a été confronté à la réalité de la hausse constante des coûts de l'énergie. Dans un effort de gestion éclairée des finances communales et dans le respect de notre engagement envers le développement durable, il a été décidé de revoir les horaires de fonctionnement de l'éclairage public.

**Nouvelle coupure à 20h, reprise à 6h45 : Un ajustement responsable**

Ainsi, à compter d'aujourd'hui, la coupure de l'éclairage public interviendra à 20h au lieu de 21h. Cette mesure vise à optimiser la consommation d'énergie pendant les heures où l'activité nocturne est traditionnellement moins importante. La reprise sera effectuée à 6h45 le matin, garantissant un éclairage adéquat au moment où l'aube pointe à l'horizon.

**La sensibilisation comme clé du succès**

La Municipalité tient à souligner l'importance de sensibiliser la population à ce changement. Nous comprenons que l'éclairage public joue un rôle crucial dans la sécurité et le bien-être de notre communauté. Cependant, en ajustant nos habitudes, nous pouvons tous participer à la préservation de nos ressources et à la maîtrise des coûts.

La Municipalité reste à l'écoute des préoccupations et suggestions des citoyens concernant cette modification.

# RECENSEMENT 2024

Cette année, Bohal réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 17 janvier.

## Comment ça se passe ?

Deux agents recenseurs ont été nommés sur la commune : **Mme Carine LEMASSON** et **Mme Claire THINOT**. Elles sont munies d'une carte d'agents recenseurs certifiée par le Maire.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un des agents recenseurs, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, garde-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **26 janvier**  
Contactez la commune :

- Tel : 02.97.75.14.25
- Mail : [contact@bohal.fr](mailto:contact@bohal.fr)



## Pourquoi êtes-vous recensés ?



Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...



## Bohal se transforme : La fibre optique en cours de déploiement avec une livraison prévue fin 2024 !

Bohal, en plein cœur de sa transformation numérique, voit actuellement les travaux de déploiement de la fibre optique en cours sur son territoire. Les Bohalais peuvent s'attendre à bénéficier pleinement de cette avancée technologique avec une livraison prévue d'ici la fin de l'année 2024.

### Les étapes actuelles du déploiement

#### 1. Installation des infrastructures

Les équipes techniques s'affairent actuellement à mettre en place les infrastructures nécessaires à l'arrivée de la fibre optique. Soyez attentifs aux signes sur le terrain et respectez les zones délimitées par les équipes pour garantir la sécurité pendant cette phase.

#### 2. Éligibilité des foyers

Vous pouvez vérifier régulièrement votre éligibilité sur le site de Mégalis Bretagne pour savoir quand la fibre optique sera disponible à votre adresse [https://geobretagne.fr/mviewer/?config=../pub/sm-megalys/apps/fibre/suivi\\_adresse.xml#](https://geobretagne.fr/mviewer/?config=../pub/sm-megalys/apps/fibre/suivi_adresse.xml#)

Restez informés des dernières mises à jour pour anticiper au mieux cette avancée dans votre quartier. Quand votre point d'adresse passe au bleu vous pouvez prendre contact avec votre opérateur.

#### 3. Conseils pratiques pour les habitants

- **Souscrivez tôt à l'offre fibre optique** : Une fois éligible, n'hésitez pas à souscrire rapidement à l'offre fibre de votre choix pour profiter au plus tôt des avantages.
- **Préparez votre maison au raccordement** : Pour acheminer la fibre jusqu'à votre domicile, le technicien utilise généralement les gaines vertes de France Télécom, souvent proches du tableau électrique. Il est conseillé de vérifier l'accessibilité de cette gaine. Pour les propriétaires ayant construit leur maison, consulter les plans pour confirmer le trajet de la gaine et détecter un éventuel regard intermédiaire. Parfois, des difficultés surviennent, comme l'incapacité du technicien à faire ressortir son équipement à l'autre extrémité de la gaine. Si le regard intermédiaire n'est plus visible, le technicien risque de conclure prématurément à un échec de raccordement sans approfondir les recherches.
- **Informez-vous auprès de votre opérateur actuel** : Renseignez-vous auprès de votre opérateur actuel pour connaître les modalités de transition vers la

fibre optique et éviter toute interruption de service.

### Les avantages à venir

La livraison de la fibre optique à Bohal d'ici fin 2024 ouvrira les portes à une nouvelle ère numérique. Profitez de débits internet ultra-rapides, d'une connexion stable, idéale pour le télétravail, le streaming, et bien plus encore.

Restez connectés à l'actualité locale et suivez de près l'évolution des travaux.

### Visite du Secrétaire Général de la préfecture dans notre commune



Le 15 décembre dernier, notre commune a eu l'honneur de recevoir la visite du Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur Stéphane JARLÉGAND, une occasion marquante qui a permis un échange fructueux sur divers sujets sensibles et une exploration approfondie de nos installations.

La visite a débuté par une rencontre avec les élus, au cours de laquelle le Secrétaire Général a pris le pouls des préoccupations et des enjeux spécifiques à notre Commune. Les discussions ont couvert un large éventail de sujets, mettant en lumière les défis et les réussites qui façonnent notre vie quotidienne.

Par la suite, le Secrétaire Général a eu l'opportunité de découvrir nos équipements. Des infrastructures publiques aux services municipaux, chaque halte a offert un aperçu détaillé de l'engagement de la commune envers le bien-être de ses citoyens.

La visite a également permis d'établir un dialogue constructif jetant les bases d'une collaboration renforcée entre la préfecture et notre commune. Cette occasion a souligné l'importance du partenariat entre les niveaux administratifs pour résoudre efficacement les problèmes locaux

## Incivilités

Les incivilités aux abords des conteneurs à déchets tendent à augmenter. Un problème qui, malheureusement, jette une ombre sur la propreté et l'esthétique de notre belle Commune.

### Des déchets déposés au sol : un triste constat

Certains de nos concitoyens semblent ne pas attacher l'importance nécessaire à la gestion des déchets. Les conteneurs, censés être des points de collecte ordonnés, se retrouvent de plus en plus souvent entourés de déchets abandonnés au sol. Ce comportement irrespectueux nuit à la qualité de vie de chacun et à l'image de notre commune. Des ajustements ont été nécessaires en raison du conteneur hors service à la salle des sports salle multifonctions. Des conteneurs amovibles ont été temporairement déployés en attendant les travaux qui amélioreront notre service de collecte. Nous vous prions de faire preuve de compréhension et de coopérer avec les mesures mises en place pour le bien de tous.

### Dépôts sauvages : un acte préjudiciable à tous

Un autre problème persistant est le dépôt sauvage de déchets destinés à la déchèterie au pied des conteneurs à poubelles. Non seulement cela dégrade l'environnement immédiat, mais cela compromet également nos efforts collectifs pour maintenir notre commune propre et préservée.

### Respectons les jours de collecte

Pour garantir un système de gestion des déchets efficace, nous vous rappelons les jours de collecte des bacs. À Bel air, la collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, tandis que le reste de la commune est desservi le mardi. Concernant les emballages, la collecte se déroule les mardis des semaines paires.

## Vandalisme : préservons notre patrimoine commun

En parallèle, nous constatons avec inquiétude des actes de vandalisme touchant notre patrimoine communal. Des guirlandes de Noël et du matériel public sont régulièrement cassés ou endommagés.

### Appel à la responsabilité collective

Nous avons tous un rôle à jouer pour mettre fin à ces pratiques néfastes. Respectons les règles établies, faisons preuve de civisme et sensibilisons notre entourage à l'importance de préserver notre cadre de vie.

*Faisons de notre commune un endroit où il fait bon vivre, propre et respectueux de chacun.*

### Merci de préserver la propreté et salubrité de la voie publique



## Modification tarifs des salles

### Salle multifonctions

### Salle asso

Particuliers BOHALAIS	SALLE	SALLE + CUISINE	
Vin d'honneur (11 /15 h)	80 €	130 €	X
Soirée (16h /2h)	160 €	270 €	70 €
Journée (9 h /2 h)	220 €	390 €	100 €
2 journées (9 h 2h j+1)	390 €	550 €	200 €
Courte durée			25 €
Particuliers EXTERIEUR	SALLE	SALLE + CUISINE	
Vin d'honneur (11 /15 h)	100 €	180 €	X
Soirée (16h /2h)	270 €	380 €	110 €
Journée (9 h /2 h)	330 €	500 €	170 €
2 journées (9 h 2h j+1)	500 €	720 €	330 €

# ETAT CIVIL 2023 - 1923

## Naissances

TRÉGARO Angélie	25 Mars
LAUTRAM Amèle	10 Septembre
VICO Apolline	14 Octobre
MICHEL Aël	7 Novembre

## Mariages

DÉCHERY Gérémy et GEORGEAULT Nolwenn	15 Juillet
MAINGUY William et GUÉANT Catherine	18 Novembre

## Naissances à Bohal

BERTHIC Aëlia	24 Juillet
---------------	------------

## PACS

LE MAITRE Fabian et EMERAUD Flora	28 Janvier
MAINGUY William et GUÉANT Catherine	17 Avril
BUSSON Valentin et MÉRIAN Sarah	8 Juillet
PORHEL Loïc et BLANCHARD Julie	11 Septembre
FONTAINE Michel et JEGAT Justine	24 Octobre
CASTRO Alexandre et POIRRION Stéphanie	13 Novembre

## Décès

BOUCHER Gaud	03 Août
RETO Odile	05 Septembre
ARS Monique	28 Septembre
RENARD Rosalie	30 Septembre
PEDRON Angéline	21 Octobre
RAULO Aignan	22 Octobre

12

TABLE ANNUELLE DES ACTES DE NAISSANCES de la commune de *Bohal*  
pendant l'année 1923, dressée en exécution du décret du 20 juillet 1807.

N <sup>os</sup> DES ACTES sur le registre	NOMS ET PRÉNOMS	DATES DES ACTES
1	Berkault Eugénie Marie Louise	14 Juin
1	Stohanno Emile Pierre Marie	17 Janvier
4	Tablet Lucienne Jeanne Marie	24 Septembre
2	Ciquet Mathurin François Marie	24 avril
6	Guimard André Alexis Joseph Marie	19 Juillet
10	Goussot Félicite Marie Rose	16 novembre
3	Lecomte Chérie Anne Marie Joseph	3 mai
5	Maury Roger Louis Marie	3 Juillet
9	Nolac Lucienne Léontine	16 novembre
8	Roger Madeleine Marie Reine	29 octobre
11	Soulaire Emmanuel Julien Marie	22 Décembre
	Etat et arrêté en main à Bohal le trente et un mil neuf cent vingt-trois	Décembre
	Le Maire <i>Y. Leiguer</i>	

# Les commissions

## Commission budget, personnel

Responsable : **BUSSON David** - Composition : **BURBAN Murielle, JOSSE Sandra, NEVE PIQUET Géraldine**

Dépenses 2023	
<b>Charges à caractère général</b>	<b>129 660,35</b>
<b>Dont</b> principales dépenses :	
Eau, énergie, électricité	20 314,43
Alimentation cantine	18 469,99
Entretien espaces, matériel, bâtiments	33 533,34
Locations matériel	3 471,22
Frais de télécom, affranchissement	3 891,00
Maintenance	5 594,33
Contrats de prestation	11 716,49
Primes d'assurances	6 144,46
Annonces, cérémonies	3 238,64
Taxes	659,00
<b>Charges de personnel</b>	<b>215 044,31</b>
<b>Atténuation de produits dont dégrèvement jeunes agriculteurs</b>	<b>992,00</b>
<b>Charges de Gestion courante</b>	<b>134 159,82</b>
<b>Dont</b> : convention école privée	69 000,00
Charges syndicats intercommunales	7 427,98
Indemnités élus	25 244,70
Subventions budgets annexes	24 141,44
Subventions aux associations	8 200,00
<b>Opérations d'ordre vers invt</b>	<b>115 788,86</b>
<b>Charges financières</b>	<b>21 191,54</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>5,00</b>
<b>Provision créances douteuses</b>	<b>125,00</b>
<b>Total</b>	<b>616 966,88</b>

Recettes 2023	
<b>Produits de services</b>	<b>48 227,18</b>
<b>Dont</b> : ticket cantine, garderie	45 568,75
Occupation domaine public	1 684,43
<b>Impôts et taxes</b>	<b>392 148,25</b>
<b>Dont</b> : impôts directs	269 782,00
Attribution communauté commune	0,00
Fpic (fond péréquation intercommunal)	33 880,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	88 486,25
<b>Dotations de l'état</b>	<b>197 925,89</b>
<b>Dont</b> : DGF	153 468,00
Dotation de péréquation	16 533,00
Remboursement cantine ASP	16 908,00
FCTVA	3 904,24
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>6 600,30</b>
<b>Dont</b> : location de salles	6 600,00
<b>Produits exceptionnels remboursement sinistres et ventes immobilières</b>	<b>114 088,76</b>
<b>Remboursement charges de personnel</b>	<b>1765,65</b>
<b>Total</b>	<b>760 756,03</b>

Le budget 2023 dégage un excédent en investissement et en fonctionnement malgré une augmentation des charges de personnel et l'impact de l'inflation. Ceci notamment grâce à une maîtrise de nos consommations d'énergie, tous les services ont été mobilisés pour réduire leur consommation. La responsable du restaurant scolaire a travaillé sur une démarche de maîtrise du coût de revient des repas permettant une limitation de la dépense du poste alimentation. Cependant au vu des prévisions à la hausse des différents postes et des investissements conséquents programmés (station d'épuration – atelier technique) nous devons rester très vigilants.

### Subventions versées par la commune

LA CLAIE FOOTBALL	2650€
LA CLAIE BASKET	1550€
APOLLO SPORT NATURE	550€
Association d'échanges – OSE	0€
UNC – AFN	300€
Société de chasse et piégeage	550€
AS Badminton	100€
COMITE DES FETES	550€
APEL (arbre de Noël+ transport piscine)	1750€
ADEL	200€
<b>TOTAL</b>	<b>8200€</b>

### Bilan services périscolaires sept 2022- août 2023

	Cantine (1€ ; 3.2€ ; 3.70€)
<b>Dépenses</b>	<b>73 935.20</b>
<b>Recettes</b>	<b>47489.60</b>
<b>Déficit</b>	<b>26 445.60</b>
<b>Coût réel du repas ou de l'heure</b>	<b>5.54€</b>

# Commission Sport Loisirs Jeunesse

Responsable : GRU Alain

Composition : COLLIAS Marie-Thérèse, FUZEAU Nadine, MELLIER Arnaud

## Opération argent de poche

En 2023, pour la 5eme année consécutive, la commune de Bohal a mis en place son programme d'argent de poche. Pour rappel, cette initiative offre aux jeunes Bohalais de 16-17 ans des opportunités de travail, tels que le désherbage et le nettoyage, moyennant une rémunération de 15 euros pour 3h30 d'activité.



Le bilan de l'opération argent de poche pour l'été de 2023 indique :

- La participation de 14 jeunes accomplissant un total de 78 missions.
- Le coût total de l'opération cet été s'élève à 1 410€ en termes de rétribution.
- Plusieurs encadrants élus ont supervisé les jeunes participants.



Travaux effectués : numérisation du cimetière sur le nouveau logiciel.

En 2023, aucune opération n'a eu lieu pendant la Toussaint.

Voici le tableau financier de l'opération pour l'année 2023 :

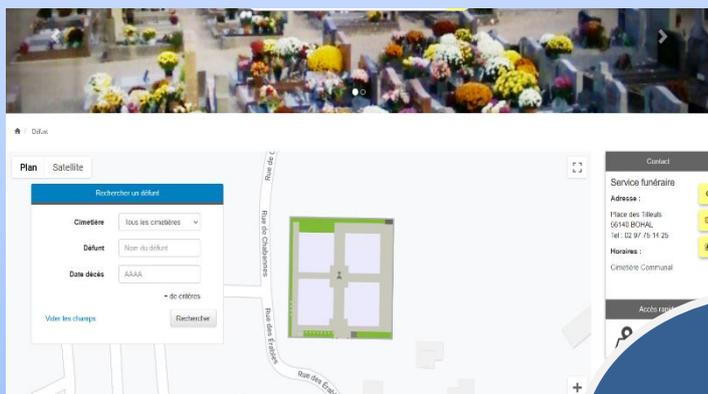
- ACHAT de matériels et goûter : 350 €
- Versement aux jeunes : 1 410.00€
- **TOTAL : 1 760 €**



### Site internet cimetière de Bohal

Suite à l'intégration des données par un jeune de l'opération argent de poche la visualisation des concessions du cimetière de Bohal est dématérialisée et consultable depuis la page internet suivante :

<https://cimetiere.gescime.com/bohal-cimetiere-56145> . Cela permet de visualiser les emplacements de nos défunts et les dates d'expirations des concessions ; des erreurs peuvent être néanmoins possible n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat pour les signaler...



# Commission communication

Responsable : *LE BRETON Bernard*

Composition : *GRU Alain, FUZEAU Nadine, MELLIER Arnaud, NEVE PIQUET Géraldine*



Retrouvez-nous sur Facebook

@mairiedebohal

## 11 novembre

Une délégation de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, issue de l'École militaire interarmes (EIMA), a pris part à la cérémonie commémorative du 11 novembre à Bohal. L'EIMA, composante de l'Académie militaire formant les officiers de l'armée de terre recrutés par voie interne, était reconnaissable à sa tenue bleue.



La cérémonie a également été marquée par un moment d'émotion, bien que cette année ne comprenne pas de chants, avec l'interprétation par les écoliers d'une chanson écrite par les élèves de l'école Notre Dame de Taupont. Cette chanson était inspirée d'une lettre rendant hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale, mise en musique par Patrick Poudelet.

## Invitation des nouveaux arrivants.

Bohal, le 11 novembre 2023 - C'est dans une atmosphère conviviale que la municipalité de Bohal a accueilli plus de 30 nouveaux habitants



au sein de la salle multifonctions du village. L'événement a été marqué par une représentation significative des associations locales, qui ont eu l'opportunité de présenter leurs activités variées.

Le discours du maire a souligné l'importance de ce rassemblement, visant à créer des liens forts entre les habitants de Bohal, nouvellement installés dans notre commune. Malgré les défis posés par la pandémie mondiale depuis la prise de fonction de l'équipe municipale en mai 2020, cette rencontre était l'occasion de se réunir, de partager et de renforcer le tissu social.



L'éventail des raisons qui ont conduit ces nouveaux résidents à choisir Bohal comme lieu de vie est diversifié, allant de la retraite paisible à la proximité avec Vannes et Ploërmel pour des raisons professionnelles. Les habitants partagent maintenant un point commun fort : celui de vivre à Bohal, une petite commune rurale de 845 hectares abritant 870 habitants dans 382 logements.

La présentation de Bohal par le maire a captivé l'audience, offrant un aperçu de son histoire, de son patrimoine et de son identité unique. Le caractère rural, la préservation du patrimoine naturel, et la jeunesse de la population ont été soulignés comme des atouts majeurs.

Bohal, bien desservi par les infrastructures, a opté pour un développement maîtrisé tout en conservant son caractère rural. Lauréate au concours des villes et villages fleuris, la commune a obtenu la deuxième fleur en 2016 et continue de s'épanouir. La sensibilisation à la préservation de la biodiversité est un axe essentiel, illustré par des actions concrètes comme la mise en place d'un rucher en 2017.

La richesse du tissu associatif de Bohal a été mise en lumière, soulignant l'engagement de la communauté dans divers domaines. En cette période complexe, le maire a appelé chaque

habitant à participer à la création de liens et à encourager l'esprit créatif de chacun.

Le discours s'est conclu sur une invitation à explorer Bohal chaque jour davantage, à profiter de la qualité de vie offerte, et à participer activement à la vie du village. Le maire a assuré les habitants de la disponibilité et de l'accessibilité de l'équipe municipale, déterminée à informer régulièrement la communauté de ses actions.

## Commission scolaire

**Responsable :** COLLIAS Marie-Thérèse

**Composition :** BUSSON David, FUZEAU Nadine, JOSSE Sandra, RENAUD Mickael

### Recrutement de deux nouveaux agents

Mme SETTOUTI Myriam a été nommée à la cantine, la garderie et l'entretien des locaux à compter du 28 décembre 2023 en contrat CAE.

Mme Corinne ROUSSEAU ayant déjà effectué un remplacement va venir renforcer l'équipe à compter de la rentrée pour le temps du midi sur le groupe des grands.

et de petits Pères Noël. Une célébration chaleureuse pour clôturer l'année scolaire dans la joie et la convivialité.

### Anniversaire des enfants

Cette année, le restaurant a réinstauré la tradition de célébrer les anniversaires du mois avec un gâteau accompagné d'une joyeuse chanson. Les enfants sont ravis d'être mis à l'honneur.

### Noël à la cantine et à la garderie



Le 21 et 22 décembre, la magie de Noël a envahi la cantine et la garderie périscolaire. Le Père Noël a fait une halte, distribuant des sourires et des friandises aux enfants émerveillés. La garderie s'est transformée en véritable pays des merveilles avec des décorations scintillantes. Vendredi, les élèves ont ajouté une touche festive en se déguisant, créant une joyeuse cacophonie de lutins, de rennes



## Une journée avec Jennifer "Au Cœur du restaurant Scolaire »

Bienvenue dans les coulisses de la cuisine scolaire, où chaque journée est une danse entre saveurs, responsabilités et convivialité. Aujourd'hui, nous plongeons dans le quotidien de la cheffe cuisinière Jennifer qui, relève le défi de nourrir tous les élèves de l'école avec passion et rigueur.

### 7h30 : Réception des marchandises

Les livraisons arrivent... La réception des marchandises est une étape cruciale du processus, où la cuisinière inspecte minutieusement chaque produit livré. La conformité des normes de qualité, la fraîcheur des ingrédients et le respect des dates limites de consommation (DLC) sont autant de points examinés avec rigueur.

Jennifer enregistre scrupuleusement les DLC et les numéros de lots, assurant ainsi une traçabilité sans faille des produits. En cas de besoin, cette documentation devient une ressource indispensable pour les contrôles sanitaires et les audits. La rigueur dans la gestion des données renforce la confiance des autorités sanitaires et des parents quant à la qualité des repas servis.

### 8h00: Mise en place des tables avec des petits bénévoles



Chaque matin, la cuisinière entame sa journée en orchestrant la mise en place des tables. Aux côtés de petits

bénévoles de la garderie, l'atmosphère est à la fois studieuse et joyeuse. Leur aide, bien plus qu'un coup de main, crée un lien privilégié entre la cuisine et les élèves.

### 8h30 -12h00: Action en Cuisine

En jonglant entre les préférences des enfants, les contraintes budgétaires et les impératifs nutritionnels, Jennifer prépare les repas. Dans les casseroles et les poêles, les saveurs prennent vie. Jonglant entre différentes cuissons, Jennifer prépare avec passion des plats qui éveilleront les papilles des enfants.



### 12h15-13h30 : Deux Services à Table avec la Participation des Élèves

12h15-12h45 premier service, Jennifer et 2 encadrants (personnel communal et personnel de l'ALESE) ainsi que deux élèves volontaires se prêtent au jeu du service à table pour les plus petits (PS-GS).



Un moment de convivialité où l'apprentissage se mêle à la



dégustation. Une initiative bienvenue qui ajoute un peu de convivialité à l'heure du repas. Les élèves mettent la main à la pâte et ça rend le tout un peu plus sympathique.



12h40-13h15 : les élèves du 2eme service arrivent de la salle des sports ou de l'aire de jeux selon les conditions climatiques. Les élèves de CP à Cm2 mangent leur repas pendant que ceux du 1<sup>er</sup> service retournent à l'école pour une récréation bien méritée.

### 14h00 : L'Après-Fête Culinaire

La dernière note du repas résonne, mais le travail n'est pas terminé. Place au nettoyage et à l'entretien. Les casseroles brillent à nouveau, les surfaces sont impeccables. Un rituel d'hygiène méticuleux, car la propreté est la clé de voûte d'une cuisine sûre et très encadrée notamment par le Plan de Maitrise sanitaire.



### 16h00-17h30 : Bilan et Anticipation du Lendemain

La journée touche à sa fin, mais la cheffe se projette déjà vers le lendemain. Un rapide bilan, une évaluation des stocks, les commandes aux fournisseurs, la confection des menus et les préparations du lendemain ... Jennifer pose les jalons pour une nouvelle journée culinaire. Chaque expérience, chaque saveur contribue à affiner son art.

Ainsi se déroule une journée type dans la vie trépidante d'une cheffe de restaurant scolaire en solitaire. Un métier qui va bien au-delà de la simple préparation de repas, où chaque geste, chaque saveur, est imprégnée de dévouement et de passion pour le bien-être des élèves.

# Révision de la carte communale

Le 13 juillet 2023, l'autorité environnementale a rendu un avis conforme soumettant le projet de révision de carte communale à évaluation environnementale (MRAe) considérant :

« 1. L'absence d'éléments dans le dossier relatifs à d'éventuels travaux de mise en conformité des capacités épuratoires de la commune à court terme ne permet pas de conclure à l'absence d'incidences notables sur l'environnement, dans la mesure où l'essentiel du projet d'ouverture à l'urbanisation est situé dans le périmètre d'assainissement collectif, et pourra de la sorte amplifier les dysfonctionnements susmentionnés et les atteintes au milieu pouvant en résulter

2. l'extension nord du PA de Bel Orient mérite une étude plus approfondie afin d'en évaluer les incidences potentielles, notamment en termes de biodiversité et d'exposition au risque d'incendie, compte tenu de sa situation au sein d'un réservoir de biodiversité identifié au niveau régional et au niveau du Pays de Ploërmel, de sa situation au sein d'une continuité régionale indispensable aux mammifères de Bretagne (selon les données du Groupe mammalogique breton), et de sa situation au sein d'un bois de pins particulièrement sensible au risque de feu de forêt

3. le projet d'extension du PA de Bel Orient n'apporte pas de justifications sur les besoins globaux et réels du territoire à l'échelle intercommunale, et que le nouveau projet d'extension de l'urbanisation conduit à la consommation et l'artificialisation d'espaces agricoles et naturels, de superficie modérée dans l'absolu, mais significatif à l'échelle de la commune (4,6 ‰ du territoire communal) ».

Cet avis sera joint au dossier d'enquête publique de la révision de la carte communale et sera également mis en ligne sur le site internet de la MRAe.

**La commune décide donc d'engager une évaluation environnementale du projet de révision de la carte communale.**

Afin de répondre au point 1 relevé par la MRAe, elle s'engage dans l'élaboration d'un schéma directeur

des eaux usées dont la réalisation s'échelonne sur 1 an environ.

**Afin de répondre aux points 2 et 3 relatifs au parc d'activités de Bel Orient, la commune envisage d'abandonner le projet d'extension notamment afin de prendre en compte le diagnostic faune-flore 4 saisons réalisé sur le site en 2022-2023 qui a conclu à la présence de plusieurs espèces protégées.**

## Le projet de carte communale va ainsi évoluer.

L'évaluation environnementale du nouveau projet de carte communale sera effectuée à l'issue de la réalisation du schéma directeur d'assainissement afin de pouvoir apporter les justifications nécessaires au traitement des eaux usées engendrées par le projet.

Les modalités de la concertation relatives au projet de carte communale comportant une évaluation environnementale seront ainsi fixées dans une délibération ultérieure.

Conformément aux dispositions des articles L121-15-1, L121-16 et L121-17 du Code de l'environnement et de l'article L103-6 du code de l'urbanisme, à l'issue de la concertation, le Maire en présentera le bilan devant le conseil municipal.

# Commissions travaux

Responsable : Rémy LE LUEL

Composition : BRAUD Jérémy, ISSERT Cécile, NEVE PIQUET Géraldine, RENAUD Mickael

## Atelier communal

Le centre bourg de Bohal s'apprête à voir une transformation majeure avec la réhabilitation de l'atelier communal, un projet initié par la municipalité en mai 2021. Depuis lors, des progrès significatifs ont été réalisés, marquant une étape importante vers la création d'installations modernes pour les agents municipaux.

### Historique du projet : Un atelier technique municipal repensé

En mai 2021, la Commune de Bohal a fait l'acquisition d'un bâtiment dans le centre bourg. Une partie de celui-ci était déjà utilisée comme atelier technique municipal depuis plusieurs années. L'objectif principal de ce projet de réhabilitation est de fournir aux agents communaux des locaux offrant des conditions de travail optimales et de créer un atelier d'entretien, de réparation et de stockage du matériel communal répondant aux normes actuelles.

### Des améliorations vertueuses intégrées au projet

Le projet a été enrichi par l'intégration d'éléments vertueux, démontrant l'engagement de la municipalité envers la durabilité. Deux fosses

seront créées pour la récupération des eaux pluviales, et des panneaux photovoltaïques seront installés après la dépose de la toiture en fibrociment.

### Validation du permis de construire et nouvelles sources de financement

Le permis de construire a été validé le 24 mai 2023, marquant une étape cruciale dans la progression du projet. De nouveaux financements ont été obtenus, et le dossier a été examiné lors de la commission travaux le jeudi 23 novembre.

### Prochaines étapes et échéances importantes

La mairie prévoit de lancer la consultation pour le désamiantage en décembre, avec la demande de raccordements (eau et électricité). La consultation des entreprises est prévue début janvier avec une attribution fin février

### Démarrage des travaux en mai 2023

Les travaux sont programmés pour débuter en mai 2023 pour une fin de travaux estimée à décembre 2023.

## Réparation du coq de l'église



Peut-être avez-vous observé les dommages causés au coq de l'église lors de la récente tempête.

Sa position instable représentait un risque potentiel de chute, mettant en péril la sécurité et l'intégrité de la toiture de l'église. Suite à la déclaration de sinistre auprès de notre assureur, les élus ont pris la décision de sécuriser le coq.

L'entreprise AR Toiture a été mandatée pour cette mission délicate, mobilisant une grue

adaptée à la hauteur imposante de 34 mètres. Grâce à leur intervention, le coq a été réparé avec succès. Un grand merci aux intervenants qui, avec une vue panoramique sur la commune, ont bravé le vertige pour mener à bien cette opération cruciale.



## REMISE EN ETAT DU TERRAIN DE FOOT

Le terrain de football, lieu de rencontre sportive prisé, avait subi au fil des années les conséquences d'une pratique intensive et de divers facteurs environnementaux. Envahi par les mauvaises herbes et les trèfles, il était devenu urgent de lui redonner vie à travers une remise en état complète.

C'est ainsi qu'en automne dernier, la commune a pris une décision cruciale en lançant des travaux de réhabilitation. À la tête de cette initiative se trouvait M. Renaud, élu de la commune, qui a généreusement pris en charge la coordination et l'exécution de ces travaux indispensables.

Les opérations ont débuté avec la location du matériel nécessaire auprès de Jardi Location et Paysage, pour un montant total de 2661,22 euros TTC.



Cette location incluait l'utilisation des équipements les 7 et 8 octobre, essentiels pour l'entretien du terrain de football. Ces journées étaient consacrées au sablage, au regarnissage et au décompactage du terrain, réalisés avec un tracteur. Parallèlement, une livraison de 60 tonnes de sable, 0/2 roulé et lavé a été effectuée, représentant un coût de 2 212,48 euros.

Ces opérations ont été menées avec précision, permettant au terrain de retrouver son état optimal. Grâce à la détermination et à l'engagement de M. Renaud, les habitants de la commune peuvent désormais profiter d'un espace sportif de qualité.

Le terrain de football, désormais rénové, est pour le moment été interdit à l'utilisation par arrêté.



## Tempête CIARÁN



La tempête CIARÁN a laissé son empreinte sur notre commune, causant des dégâts et des perturbations. La situation est revenue rapidement à la normale. De nombreux riverains se sont mobilisés pour prêter main-forte, offrant leur aide aux agents des services techniques pour le nettoyage, le déblayage et nous les en remercions.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance envers l'entreprise Le Luhern, qui a réagi avec une célérité exemplaire pour aider à la remise en état de notre commune

Les travaux sur les arbres de mise en sécurité suite à cette tempête représentent un coût de 4233.60€ et ont été réalisés par l'entreprise GUIMARD TRAVAUX FORESTIERS.



## Piégeage frelons asiatiques

**POUR INFORMATION : DATE A RETENIR : une réunion d'information sur la campagne de piégeage aura lieu le vendredi 22 MARS 2024 à 19h30 à la salle des Associations.**

"Un recensement sur les frelons asiatiques piégés cette année 2023 est en cours :

- nombre de frelons piégés (près d'arbres fruitiers, dans les arbres, bosquets, hangars etc....IL EST IMPORTANT QUE VOUS NOUS COMMUNIQUEZ CES INFORMATIONS AUPRES DE LA MAIRIE.

Cette année 2023 a vu une recrudescence de signalement de nid de frelons asiatiques et nous devons absolument éviter que cela ne se reproduise l'année prochaine. Il est important de mettre en place des pièges aux emplacements où des nids de frelons ont été repérés durant les mois d'avril -mai. Une reine piégée durant cette période : c'est un nid de frelons en moins !

Nous vous remercions pour votre participation à tous

## Destruction de nids de frelons asiatiques

Pour rappel, les agents communaux de la commune de Bohal procèdent à la destruction des nids de frelons asiatiques hauteur – le prix de l'intervention correspond au prix du produit à savoir 20€.

Le meilleur moyen pour s'en prémunir reste le piégeage vers avril-mai. En effet, le piégeage au printemps est le meilleur moyen pour réduire la présence des nids de frelons asiatiques, car il permet de capturer les reines et donc de réduire la population.

Il est donc préférable de piéger les nids de frelons asiatiques au printemps (avant leur reproduction) plutôt que de les détruire. Il est donc conseillé aux habitants de la commune de Bohal de mettre en place des pièges à frelons dans leurs jardins au printemps pour réduire la population de frelons asiatiques.

Les pièges peuvent être fabriqués maison. Une opération sera menée pour en mettre à disposition en mairie : début avril.



### Mise en pots du miel de nos ruches en 2023

Cette année, 5kgs de miel ont été récoltés et mis en pot pour une distribution lors des cérémonies (mariage, baptême, pacs)

# Centre Communal d'Action Sociale

Responsable : **BURBAN Murielle**

Membres : **DE CHABANNES Alain, COLLIAS Marie-Thérèse, FUZEAU Nadine, ISSERT Cécile, MELLIER Arnaud, COTARD Jeannette, LE LUEL Typhaine, METAYER Lina, PICARD Laurence, MARCHISIO Charly et MARCHISIO Claudine.**



**Banques Alimentaires**

## La banque alimentaire

Vous les avez certainement rencontrés !

6 bénévoles du CCAS de Bohal, se sont mobilisés, dans les magasins de Malestroit, les 24 et 25 novembre 2023, à l'occasion de la grande collecte annuelle, au profit de la Banque alimentaire. Cet évènement revêt un caractère essentiel : Il permet en effet d'apporter une aide importante aux familles en situation de précarité résidant sur notre commune. Merci pour votre générosité !



## Repas des aînés

Le traditionnel repas des anciens a eu lieu mercredi 22 octobre au restaurant « Le Marronnier » à Saint Guyomard. Le groupe était composé d'une trentaine de personnes, qui se sont réunies pour un déjeuner offert par le CCAS aux Bohalais de 70 ans et plus.

Au menu, de quoi donner l'eau à la bouche ! Le repas, a été bien apprécié.

Ce repas est un incontournable, qui permet de maintenir le lien entre la municipalité, le CCAS et les bohalais les plus âgés. C'est aussi un temps attendu par les seniors qui peuvent se retrouver et échanger dans la bonne humeur.

Rdv l'année prochaine, à la salle Multifonctions de Bohal, le Dimanche 20 Octobre 2024 !

Les Bohalais de 80 ans et plus qui n'ont pas pu participer au repas, ont eu la visite d'un membre du CCAS pour la distribution d'un colis.

## Pique-nique jeunes

A vos agendas, le vendredi 5 Juillet 2024 à partir de 18h45, le CCAS propose une nouvelle soirée Parents Ados (10 et 16 ans), au stade de foot.

Le CCAS a souhaité renouveler l'expérience suite aux succès rencontrés lors des deux années précédentes. Il se veut à l'écoute des familles et des jeunes de Bohal.

De nombreux jeux seront proposés aux enfants et aux plus



grands. Chaque famille amènera son pique-nique, la boisson sera offerte.

Une belle soirée conviviale en perspective !

Pour plus d'informations sur cet évènement et les prochaines initiatives, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.97.75.14.25

# Intercommunalité de l'Oust à Brocéliande



De l'oust à brocéliande  
COMMUNAUTÉ

LA GACILLY - GUER - MALESTROIT

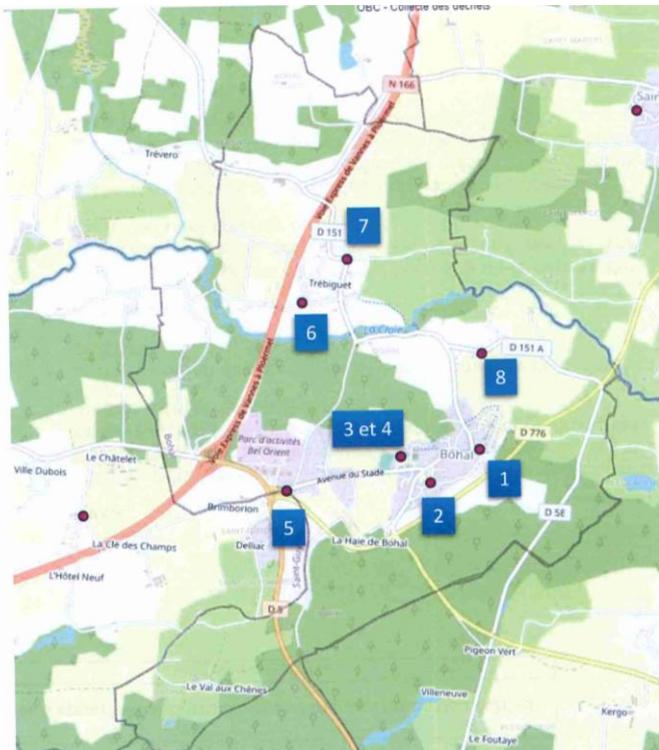
## Fonctionnement Ordures Ménagères

Le service de collecte des ordures ménagères sera révisé courant 2024, incluant des modifications au niveau des emplacements de collecte.

Les ordures ménagères seront collectées par des bornes d'apport volontaires tandis que les poubelles jaunes es feront en semi-porte à porte.

La préconisation pour l'attribution de Bornes d'Apport Volontaire (BAV) dans la commune de Bohal est de 8 unités. Pour qu'un point de collecte soit établi, un minimum de 150 habitants est requis.

Les points sont prévus à Bel orient, Trébiguet, le portal, La Béraudaie, en face de l'église, à la salle multifonctions doublé, à côté de l'école. Les points sont prévus pour être sur des lieux de déplacement. Vous trouverez ci-contre la carte de la commune avec les



nouveaux points de collecte.

### Info du service déchets

**Vous souhaitez échelonner le paiement de votre Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) 2024 ?**

### Mode d'emploi

**1 Cliquez sur le lien vers le portail citoyen [www.oust-broceliande.bzh](http://www.oust-broceliande.bzh)** Rubrique > environnement > redevance OM > Paiement...

**2 Cliquez sur :** « Ouvrir un compte ecocito maintenant »

**3 Choisissez « Je demande l'ouverture de mon compte »**

**4 Saisissez le code postal de votre commune**

Pour rappel, ne sont concernées que les communes suivantes :

Bohal, Carentoir, Caro, Courmon, La Gacilly, Lizio, Malestroit, Misiriac, Pleucadeuc, Ruffiac, Saint-Abraham, Saint-Congard, Saint-Guyomard, Saint-Laurent-sur-Oust, Saint-Marcel, Saint-Martin-sur-Oust, Saint-Nicolas du-Tertre, Sérent, Tréal.

**5 Remplissez et validez le formulaire**

Votre demande sera traitée dans un délai de 2 semaines. Vous recevez un mail de confirmation.

1 justificatif de domicile vous sera demandé à cette étape.

**6 Connectez vous sur le portail usager**

Une fois le mail de confirmation reçu, connectez-vous à votre portail **avant le 29 février** pour choisir d'échelonner en 4 fois votre REOM 2024.

Les demandes d'échelonnement ultérieures seront effectives pour l'année 2025.

du service déchets : 02 97 75 01 02



## DÉCHÈTERIE ET PLATEFORME DÉCHETS VERTS DE SÉRENT

Mardi - Mercredi - Vendredi

9h - 12h | 14h - 17h

Judi

14h - 17h

Samedi

9h - 12h | 14h - 18h

Nouveaux horaires 2024



### Distribution de composteur | Janvier > Juin 2024

Venez récupérer gratuitement un composteur lors de nos distributions.

Près des deux tiers des habitants du territoire valorisent leurs déchets alimentaires à la maison !

Le Service Prévention et Gestion des déchets organise des distributions gratuites de composteurs sur inscription :

Au centre technique intercommunal d'OBC - 6 ZA la Paviotaie à Saint Marcel, en direction du marché aux affaires :

- Jeudi 25 Janvier 2024 à 17h ou à 18h
- Mercredi 28 Février 2024 à 17h ou à 18h
- Mercredi 3 Avril 2024 à 17h ou à 18h
- Jeudi 16 Mai 2024 à 17h ou à 18h
- Mercredi 26 Juin 2024 à 17h ou à 18h

**Comment récupérer mon composteur ? inscription sur le site internet de l'OBC**

**Vous ne pouvez pas venir sur ces créneaux ?**

Merci de prévenir par courriel à [dechets@oust-broceliande.bzh](mailto:dechets@oust-broceliande.bzh).



# Transport à la demande

Faciliter les déplacements des habitants



Le transport à la demande c'est un transport collectif qui fonctionne sur réservation. Il suffit de réserver son trajet par téléphone au plus tard la veille de son déplacement.

### Qui peut bénéficier de ce mode de transport ?

- ✗ Tous les habitants de la communauté de communes (dès 11 ans pour les enfants non accompagnés)

### Pour aller où ?

- ✗ De son domicile au centre-ville/bourg d'une des 26 communes. Vous serez déposé à un point d'arrêt dans le centre de la commune, tels que commerces, supermarchés, équipements médicaux (hôpital, clinique, pôle de santé, EHPAD, Foyer Logement), équipements sportifs (piscine, stade), équipements petite enfance (Multi accueils, LAEP), service public (Maisons France Service).
- ✗ Dans la limite de 20 km sur le territoire d'OBC

### Quand ?

- ✗ Du lundi au samedi (sauf jours fériés)

	Matin	Après-midi
Trajet «Aller» depuis le domicile	entre 9h et 9h30	entre 14h et 14h30
Trajet «Retour» depuis le point de dépose	entre 11h30 et 12h	entre 17h et 17h30

### A quel tarif ?

- ✗ 2€ par trajet (soit 4€ l'aller-retour)
- ✗ 1€ par trajet (soit 2€ l'aller-retour) pour les moins de 26 ans et tarif solidaire (bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire)
- ✗ Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte

### Je réserve gratuitement au 02 99 300 300

Le centre de réservation est ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h.

- Jusqu'à 17h la veille du déplacement. Pour un déplacement le lundi, réservez le vendredi.
- Je donne mon nom et mes coordonnées
- J'indique mon adresse et la destination et les horaires de mon choix (matin ou après-midi)
- Je me tiens prêt devant mon domicile et je règle mon voyage auprès du conducteur (espèce et carte bancaire acceptées)

Pour tout renseignement :  
02 97 75 01 02  
[www.oust-broceleliande.bzh](http://www.oust-broceleliande.bzh)



## Ligne de transport Breizh Go

Une excellente nouvelle pour les utilisateurs ! La ligne régulière Breizh Go, qui relie Ploërmel (Morbihan) à Vannes en passant par Malestroit, intègre désormais Bohal depuis septembre 2023. L'itinéraire des autocars opérant sur cette ligne a été révisé.

Désormais, les bus desserviront l'aire de covoiturage du Bel Orient à Bohal. L'objectif est d'offrir un trajet plus direct entre Ploërmel et Vannes.

En direction de Vannes horaire à Bohal du lundi au vendredi : 6 h59, 7h44, 9h44, 12h14, 14h04, 16h31, 17h39, 18h54 ; le samedi : 8h41, 11h46, 13h41, 16h11 et 18h41

Prix pour un voyage 2.50€, 2€ pour les moins de 26 ans gratuité pour les -12 ans accompagné d'un adulte disposant d'un titre.

Des flyers sont disponibles en mairie avec tous les horaires ou depuis le site internet de Breizhgo.

## École Saint Gildas

Cette année, 110 élèves sont inscrits à l'école Saint-Gildas. Voici une sélection d'événements vécus dans notre école et nos classes lors de ce premier semestre.

### Une rentrée olympique et unie

C'est une tradition, pour fédérer les classes, tous les élèves de l'école se sont rassemblés début septembre pour une activité sportive, basée sur l'entraide et la stratégie. Le jeu « Décoder, c'est gagné » consistait à trouver la « clé » du trésor afin de reconstituer un puzzle sur le thème des Jeux olympiques. Les enfants ont été heureux de participer et de partager ce moment fort en cohésion et en fraternité en ce début d'année.

Dans le même esprit, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont commencé cette nouvelle année par une randonnée dans les chemins de Bohal. Ils ont pu observer leur environnement communal : les paysages avec les forêts et les bocages, le rucher de Bohal, la station d'épuration écologique ou encore la gestion différenciée des espaces verts.

### Élection de délégués



Durant les mois d'octobre et novembre, les enfants de l'école ont pu voter pour choisir des élèves-délégués. Différentes missions leur seront proposées tout au long de l'année.

Courant du mois de décembre, les délégués se sont déjà mis au travail. Objectif : décorer l'école pour Noël ! Ils ont proposé à tous les élèves un projet. Plus de 100 petites étoiles décorées par chacun sont venues s'afficher sur la grande vitre du hall de maternelle.

Dotés d'un petit budget grâce à l'APEL, les délégués ont été missionnés dans les prochaines semaines pour réfléchir à un achat utile à leurs camarades. Une belle occasion de rendre les enfants acteurs au sein de leur école !

### Ouverture sur la nature



En cette période d'automne, profitant de la proximité de la nature, les classes de la maternelle au CE1 sont allées en exploration dans la forêt de Bohal. Observer, sentir, écouter et toucher... Tous les sens étaient en éveil pour découvrir les merveilles que recèle notre environnement. C'est avec plein de « trésors » que les élèves sont revenus en classe pour continuer les apprentissages de tris et de vocabulaire liés à cette belle sortie ensoleillée.

Du côté des plus grands, c'est le potager qui leur a offert un moment de travail de la terre. Ils ont préparé le jardin de l'école pour l'hiver. Aidés par l'OGEC, les élèves ont le projet de trouver un système pour irriguer les plantations.

Enfin, chaque classe a réalisé des plantations. Plus de 200 bulbes ont été plantés. Les élèves attendent avec impatience le printemps pour découvrir le résultat de leur travail.



Au plus près de la nature, les élèves travaillent en projet pour une meilleure compréhension du monde qui les entoure.

### Ateliers intergénérationnels en maternelle avec les papis et mamies





En novembre, la classe de Sandrine (classe de maternelle) a accueilli en classe 12 mamies et papis pour réaliser différents ateliers avec les enfants

sur 2 matinées. Au programme 4 ateliers : atelier pâtisserie avec des gâteaux d'automne, atelier jardinage, atelier jeux de société et atelier lecture d'histoires!

Ces moments de convivialité et de partage ont été appréciés des petits et des grands et ont donné lieu à de beaux échanges entre les différentes générations.

En avril-mai, nous recevrons d'autres grands-parents pour de nouveaux ateliers !

#### Un ambassadeur au Jeux olympiques à l'école.



Toujours en novembre, Jules BALAIS, ambassadeur pour les Jeux olympiques 2024 et ancien élève de l'école, est venu présenter aux élèves du CP au CM2 les jeux paralympiques. A l'aide d'un diaporama et de matériel, il a captivé son auditoire sur les prochains Jeux olympiques! Merci à Jules d'avoir accepté notre invitation.

#### Découverte de l'allemand

Les élèves de CM2 ont bénéficié d'une initiation à l'allemand début décembre. En effet, Mme Corouge, professeur d'allemand au collège St Julien, est venue leur apprendre les premiers mots de cette nouvelle langue. Ils pourront désormais dire bonjour et se présenter !

Une deuxième séance est programmée en janvier pour compléter toutes ces découvertes.

Une ouverture culturelle très intéressante pour nos élèves qui ont pris beaucoup de plaisir pendant ce temps passé

#### Spectacle de Noël et préparatifs de Noël pour la dernière semaine de l'Avent.



Le dernier jour de classe de l'année 2023, les élèves de l'école ont assisté à un conte musical de la compagnie Loulilop intitulé "A deux, c'est mieux". Un duo d'artistes (un chanteur et une danseuse) ont entraîné les élèves dans un univers énergique et festif où ils ont pu chanter et danser !



A l'issue du spectacle, les membres de l'Apel ont offert à chacun (e) un Père Noël en chocolat. Au retour à l'école, les élèves ont eu la surprise de découvrir des cadeaux de classe. Merci à la municipalité et à l'Apel pour le financement du spectacle.

D'autres projets sont prévus pour 2024: séances de cinéma, journée à thème, intervenants ... Rendez-vous sur le blog de l'école pour suivre notre actualité. : <https://stgildasbohal.toutemonecole.fr>

Les sorties en lien les projets d'année : en avril, les classes de CE2/CM1 et de CM2 se rendront au Puy du Fou, en mai classe de CP/CE1 se rendra à la Cité des Sciences de Rennes et au planétarium. En juin, les classes de PS/MS et de GS/CP passeront une journée à la Ferme du Monde à Carentoir avec une visite en petit train et un atelier découverte.

Quelques dates à retenir : portes ouvertes (vendredi 15 mars 2024 à 17H30), la kermesse (29/06/2024)

**Important : inscriptions et pré-inscriptions pour l'année 2024/2025.** Dès le mois de janvier 2024, prendre contact aux coordonnées suivantes : [eco.stgi.bohal@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco.stgi.bohal@enseignement-catholique.bzh) ou au 02 97 75 02 90. Le chef d'établissement et l'enseignante du niveau concerné auront le plaisir de vous faire visiter la classe et l'école ainsi que de répondre à toutes vos questions.

# Groupe scolaire Paul Gauguin



5 rue des Ecoles - 56140 Malestroit TEL 02 97 75 20 48 OU  
MAIL [ecole.gauguin56@orange.fr](mailto:ecole.gauguin56@orange.fr) à privilégier pour toute correspondance.  
Pendant les vacances scolaires, le secrétariat du SIGSP reste votre interlocuteur  
tel : 02 97 75 22 50 ou Mail [secretariat.sigsp@orange.fr](mailto:secretariat.sigsp@orange.fr) où Mme Le Toquin  
répondra à vos questions.

## Fête médiévale de Malestroit le 15/09/2023



Retour sur la fête médiévale de Malestroit : les élèves de la classe de CM2 ont participé à leur manière à cette manifestation. En effet, ils ont confectionné des écussons pour décorer le bateau "Verwisseling", en français "échange/partage". Ce bateau hollandais, âgé de 99 ans, était utilisé à l'époque pour transporter des pommes de terre et des betteraves.

Les élèves ont aussi rencontré Gaëlle, médiéviste de l'association "La cité aux besants d'or", qui leur a raconté pourquoi la fête médiévale se passe à Malestroit, lieu de la signature de la trêve entre le roi de France et le roi d'Angleterre lors de la guerre de 100 ans. Lien de l'association "La compagnie des gréments" en savoir plus sur le bateau [www.compagniedesgreements.com/](http://www.compagniedesgreements.com/)

## Livre offert aux élèves de CM2 le 30/06/2023

Les élèves de CM2 ont reçu des mains de Sandrine, la directrice, le « livre pour les vacances » : "L'Odyssée". Cette année encore, cette opération du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'adresse à tous les élèves de CM2 de toutes les académies, afin de développer chez eux l'envie et le plaisir de lire.

Lire à voix haute, silencieusement, en classe ou à la maison sont autant de facettes de l'apprentissage de la lecture, qui se trouve au cœur des missions de l'école. Comme une invitation au voyage qu'est toute lecture, ce livre donne à chacun la curiosité de découvrir d'autres textes et d'autres univers imaginaires, et qu'il accompagne les élèves pour la suite de leur scolarité et au-delà.

## La fin de l'année a été marquée par de nombreux événements :

Vendredi 8 décembre, tous les élèves de l'école sont allés à la salle des sources pour assister au spectacle de Noël. La compagnie de l'Improviste de Lorient a présenté son spectacle de chansons "Moi jeu".



Mardi 16 décembre a eu lieu l'enregistrement de l'émission de radio dans les studios de Timbre FM. En effet, les élèves de CM2 se sont rendus à Augan pour retrouver Fanny, l'animatrice de la radio. Les petits chroniqueurs en herbe ont préparé leur intervention et se sont entraînés d'arrache-pied pour le jour J. Et effectivement, mardi matin face au micro, casque vissé sur la tête, ils ont assuré ! Voici quelques photos ... Ensuite pour continuer cette belle journée, pique-nique à Rochefort-en-Terre, et petit chocolat chaud sur la place principale ! Enfin pour décompresser, la journée s'est conclue à la piscine de Malestroit.



## La vie de nos associations



2023

Année avec quelques changements !

### **Le 8 juillet : Soirée Cinéma à La Béraudaie !**

Une nouveauté dans les animations du Comité des fêtes avec l'organisation d'une séance cinéma en plein air au Moulin de La Béraudaie avec la diffusion du film « Le permis de construire ».

La diffusion du film était précédée d'un court-métrage mais la luminosité trop importante en fin d'après-midi n'a pas permis un rendu satisfaisant aussi, il nous a fallu décaler un peu le démarrage du film une fois la pénombre arrivée.



Les retours des nombreux spectateurs présents étaient plutôt positifs concernant le film et le lieu choisi pour la séance de cinéma plein-air faisait partie des bons points de la soirée.

La soirée s'est ensuite clôturée par un spectacle pyrotechnique proposé par Bretagne Pyro de Ploermel qui a permis de mettre en valeur l'ancien pigeonnier.

Bref une 1<sup>ère</sup> expérience réussie qui en appelle d'autres....

### **Le 14 octobre : Soirée Raclette !**

Elle était très attendue. Le Comité des fêtes l'a donc remise à la carte cette année ! ....

Fromage à volonté, pomme de terre & charcuterie ont permis de rassasier l'ensemble des convives et passer une agréable soirée.

### **Le 31 octobre : Balade d'Halloween : Nouveau record d'affluence !**

Organisée avec plusieurs associations de Bohal, avec plus de 1500 participants, la Rando Halloween a une fois battu son record d'affluence. Malgré 2h00 d'attente au plus fort de la soirée, les retours des randonneurs restent très positifs et leurs



encouragements nous incitent à poursuivre cette belle aventure. Certains groupes sont déjà en train de préparer les animations pour l'édition suivante !

***A noter dans vos agendas la date du samedi 20 avril 2024 pour une soirée de remerciements aux bénévoles.***

### **Marché de Noël !**

Cette année, d'un commun accord, l'ensemble des membres du Comité des fêtes a décidé de faire l'impasse dans l'organisation du marché de Noël pour se donner le temps de réfléchir à une autre organisation ou un autre type d'animation de fin d'année.

***A l'occasion de son Assemblée Générale, le Comité des fêtes est heureux de vous inviter à partager le pot de l'amitié pour vous remercier, le vendredi 1er Mars à 19h à la salle des associations.***

***Nous profitons au passage pour faire un appel aux personnes intéressées pour rejoindre l'actuelle joyeuse petite équipe.***

### Les dates à retenir pour 2024 pour le Comité des fêtes :

- Le 1er Mars à 19h30 : Assemblée Générale et Pot du Comité des fêtes pour remercier tous les bénévoles à la salle des associations
  - Le samedi 13 juillet début d'après-midi : Fête Inter-quartiers suivie d'un repas animé et spectacle pyrotechnique en soirée
  - Le samedi 19 octobre : Soirée raclette à la salle multifonctions
  - Le samedi 26 octobre : Balade Halloween
- ⇒ En vous rendant sur le site de la commune de BOHAL, vous pourrez visionner des photos des différentes manifestations ....

### **Le Comité des fêtes vous souhaite une très bonne et heureuse année 2024 !**

*N'oubliez pas que pour vos fêtes de familles ou anniversaires (ou toutes autres occasions), il vous est possible de louer un chapiteau. Le Comité des fêtes de BOHAL vous propose une structure de 60m<sup>2</sup> (12m X 5m).*

## **Badminton**

Suite à notre assemblée Générale avec Vol en Pleuc, et la fusion des 2 bureaux, un nouveau nom a été retenu pour cette entente. Les 2 associations sont désormais réunies sous le nom de Vol'En Oust.

Pour l'année 2022/2023, 109 personnes sont venues essayer le badminton et nous comptons déjà pour l'année 2023/2024 environ 85 adhérents.

Des séances découvertes sont possibles et l'adhésion est de 20 euros pour l'année.

Nous accueillons tous les niveaux.

Débutants et confirmés sont les bienvenus et trouveront leur place lors de ces séances

Les entraînements ont lieu sur les créneaux suivants:

- Le Lundi à Bohal à partir de 20h
  - Le Mercredi à Malestroit à partir de 19h30
  - Le Jeudi à Pleucadeuc à partir de 19h
- Vol'En Oust organise également 1 fois par mois des sessions de perfectionnement, afin d'améliorer ou de découvrir des techniques de jeu.

Pour les réservations, merci de contacter Frédéric Rouillé au 06 86 99 84 96.

### Tarif de location du chapiteau :

- 100 € pour particulier habitant la commune de Bohal
- 200 € pour particulier ou association d'une autre commune

*\*Avec la location du chapiteau, nous pouvons fournir des bancs et autres petits matériels. \*Il faut voir avec La Mairie pour la location des tables.*

Pour tous renseignements ou autres informations, n'hésitez pas à contacter Bernard LE BRETON au 06 18 03 50 46 ou par mail : [bernard.lebreton88@orange.fr](mailto:bernard.lebreton88@orange.fr)

Vous pouvez également vous rendre sur le compte Facebook du Comité des Fêtes de Bohal et nous faire parvenir vos messages à l'adresse suivante : [cdfbohal@gmail.com](mailto:cdfbohal@gmail.com)

Nous avons également un calendrier de rencontres conviviales organisées avec les communes voisines ; Sérent, Guer, Saint Abraham, Caden, Sulniac, Theix...

N'hésitez pas à venir essayer cette activité sportive, dans un esprit convivial.

Hâte de vous rencontrer !



Benoit Jagut  
Trésorier - 06.98.14.76.39  
As La Claire - Vol En Pleuc

## « AMAP'OUST » : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

35 adhérents composent l'Amap'Oust (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) Un choix de produits frais issus de l'agriculture biologique locale est proposé le mardi de 18h15 à 19h, les Amapiens récupèrent leurs paniers dans la bonne humeur à la salle des associations de Bohal. Au gré des saisons un panel de légumes et de produits gourmands s'invitent sur les étales. Les personnes souhaitant connaître le fonctionnement de l'association ont la possibilité d'essayer un panier découverte. Contactez Jean Godin au 02.97.75.16.67 ou Muriel Desvaux au 06 09 82 98 22 ils se feront un plaisir de vous renseigner.



## Yoga

A la salle des associations (en face de la mairie)  
Un petit groupe pratique le Yoga à Bohal depuis septembre 2022.

Accessible à tous, ce Yoga est fait de mouvements simples et fluides, de postures, de gestes et de respirations. Il entraîne un relâchement des tensions physiques, nerveuses et émotionnelles, permet de gérer le stress au quotidien et apporte un bien-être profond. Il assouplit, nous relie au corps et nous invite à mieux respirer (clé de la vie). En apaisant le mental, il développe notre capacité à prendre du recul et à se centrer.

Les bienfaits de ce yoga sont nombreux et assez rapidement sensibles au quotidien.

Vous débutez ? N'hésitez pas !... Venez découvrir cette pratique. Le 1er cours d'essai est gratuit.

Pour la contacter, demander des informations : Martine LONCLE 06.79.37.01.64 (Merci de laisser un message). Les enseignants de ce yoga ont suivi une formation de plus de 10 années pour proposer un travail de groupes et accompagner les personnes qui le souhaitent individuellement.

## Chasse

La société de chasse vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 Président et piéteur agréé M. ME MASLE Pierrick 07 88 40 70 35. Un repas à emporter sera organisé fin mars début avril. La date reste à définir et fera l'objet d'une communication ultérieure.

Photos : A la rencontre des producteurs : Cet été les Amapiens ont visité la ferme à la ville Frioul en compagnie d'Yvain : Découverte du cheptel de chèvres alpines et des installations bâtiments et salle de traite. La prochaine visite se déroulera à la ferme de Trévéro (Sérent) Viandes œufs et huile.



Producteurs : Agaribreizh (champignons) ; Ferme de Trévéro ; Ferme des Ecotones ; Gosselin Marie Annick (miel) ; La Mie qui chante Pain (brioche) ; Levigneron Nans (Volailles, terrines, jus de pomme, cidre, confiture...) ; Rescan Antoine (Panier de légumes). Yvain de la ferme "la Ville Frioul" fromages de chèvre, terrines de chevreaux et yaourts. Un nouveau producteur a rejoint l'équipe La ferme des Folaions : Fromage frais, tomme de vache, brebis et mixte.



## ADEL

Depuis octobre 2023, la nouvelle association ADEL « Association Détentes et Loisirs » a vu le jour. Son objectif est de créer des liens entre les personnes inactives et de leur donner l'occasion de se rencontrer. Déjà plus d'une vingtaine d'adhérents se sont inscrits, nouveaux arrivants et anciens de la commune.



Les petites balades de 3 à 5 kms sont les plus demandées. Déjà 4 sorties ont été organisées avec l'aide précieuse des membres du bureau, notamment, promenade dans le bourg, découverte et historique de Bohal. Également la promenade dans le parc du château de Villeneuve ou Mr le Maire nous a gentiment ouvert les grilles. Dernièrement nous sommes tous partis voir les illuminations à Rochefort en Terre. Les sorties se font en covoiturage. En principe nous essayons de proposer une sortie, découvrir notre patrimoine.

Pour d'autres adhérents ne souhaitant pas marcher, une initiation au crochet dans la salle des associations a eu

## ATOUSPORT

Atou'Sports propose aux enfants de 4 à 10 ans de l'Éveil et de l'Initiation sportive tous les jeudis soir de 16h30 à 19h

Cette année, deux groupes d'enfants sont accueillis : Un premier groupe composé de 14 enfants âgés de 4 à 6 ans participe à l'Éveil Sportif qui a pour objectif d'améliorer les aptitudes physiques et développer l'habileté motrice (parcours de motricité, lancer, jeux collectifs...).

Un second groupe de 22 enfants âgés de 7 à 10 ans prend part à l'Initiation Sportive avec la découverte de plusieurs sports individuels ou collectifs (Badminton,

lieu. Le point de rendez-vous se situe devant la mairie à 14 heures : Mardi après-midi en association avec O.S.E.(association de solidarité et d'entraide)

Jeudi après-midi pour tout ce qui est loisirs manuels, créatifs etc vendredi après-midi pour les balades

Une sortie pour faire le circuit des crèches à Pleucadeuc a été aussi proposée avant les fêtes.



Les activités et sorties pour le 1er trimestre 2024 sont en cours de programmation. Vous pouvez contacter la présidente Madame FUZEAU Nadine au 06 61 12 65 57.

course d'orientation, disc-golf, rugby, escrime, biathlon, tir à l'arc, handball...)

Pour rappel, Atou'Sports propose ces activités aux enfants à partir de la moyenne section jusqu'au CM2. Les inscriptions se réaliseront à partir du 1er juin 2024 pour l'année scolaire 2024-2025. Les enfants scolarisés à l'école St Gildas recevront un flyer dans leur cartable fin mai 2024.

Sportivement, François

François JOSSE  
06 76 12 97 15



## Alliance sportive la claie section Football

La saison dernière aura été marquée par le maintien de notre équipe fanion en première division de district et l'accession à la deuxième division pour notre équipe B. Avec une équipe en D1 + une équipe en D2 le club atteint cette saison un niveau jamais vu dans la jeune histoire de l'AS la Claie !

U13. En entente avec St Guyomard et en complément de l'entraînement hebdomadaire dispensé par François JOSSE, les U10/U11 et U12/U13 bénéficient d'un entraînement complémentaire en alternance le vendredi sous la responsabilité de Jérôme JACOB.

Outre les joueurs, une dizaine de licenciés dirigeants et de nombreux bénévoles accompagnent les jeunes et seniors tout au long de la saison.



Pour nous l'objectif est clair :

Avec 46 licenciés cette saison, l'effectif senior s'est légèrement étoffé ; malgré quelques départs pour des raisons professionnelles / études supérieures, plusieurs recrues, attirées par l'ambiance chaleureuse que nous nous attachons à préserver ont choisi de nous rejoindre l'été dernier et nous ont permis d'appréhender sereinement la saison en cours.

Le groupement du Maquis (La Claie / La Sérentaise / Les Chevaliers de St Guyomard) joue tout à fait son rôle en permettant aux joueurs des catégories U14 à U18 de pratiquer leur sport près de chez eux et de venir naturellement rejoindre leur club d'affiliation par la suite. Nous comptons 31 licenciés AS la Claie dans ces catégories et sommes donc les principaux acteurs du groupement. Les U14/U15, U16/U17 et U18 bénéficient de deux entraînements par semaine.

Chez les petits de l'école de foot également, l'envie est là avec un nombre de licenciés en hausse : 79 jeunes évoluant de la catégorie U6 à la catégorie

conserver, étoffer l'effectif sénior et continuer à former des jeunes pour l'avenir du club.

Enfin, la concrétisation cette saison du projet de création d'une équipe féminine permettrait de continuer à faire évoluer le club !

*Vous souhaitez jouer au football, arbitrer ou simplement prendre part à la vie de l'association ? L'AS La Claie vous accueille, vous êtes les bienvenus ! vous pouvez nous contacter par mail sur la boîte [aslaclaie56140@gmail.com](mailto:aslaclaie56140@gmail.com) ou contacter Xavier DANO par téléphone au 0670186383.*

Adresse mail : [aslaclaie56140@gmail.com](mailto:aslaclaie56140@gmail.com)

Page FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/aslaclaie>

Site footeo : <http://as-laclaie.footeo.com/>

Agenda : tournoi de football U10/11 & U12/13 prévu le 1<sup>er</sup> juin à St Marcel NB : l'organisation d'un tournoi de palets est également imaginée au printemps prochain.



## AS la claie Basket

L'AS LA CLAIE BASKET continue de communiquer une énergie dynamique au sein de la communauté locale, rassemblant cette année plus de 80 licenciés, allant des U9 aux loisirs. La diversité des tranches d'âge témoigne de notre engagement à promouvoir le sport à tous les niveaux.



L'équipe loisirs reste un pilier essentiel, contribuant à l'ambiance conviviale et familiale qui caractérise notre club. Nous tenons à souligner la vitalité de notre club en tant que lieu d'épanouissement sportif et social.

Un événement phare de cette année a été le renouvellement de notre célèbre repas de foot basket, qui a attiré une participation exceptionnelle de plus de 200 personnes. Cette réussite témoigne du



soutien continu de nos communes et de notre capacité à organiser des événements rassembleurs.

Nous avons également renforcé notre encadrement sportif en engageant plusieurs entraîneurs dévoués. Nous exprimons notre gratitude envers eux pour leur



investissement et leur contribution à l'évolution positive de nos équipes.

Outre nos activités sportives, notre club a maintenu sa présence dans la vie locale en participant à la traditionnelle balade d'Halloween, créant ainsi des souvenirs mémorables pour nos membres. Nous anticipons avec enthousiasme notre prochaine action au printemps, une "Color Race". Nous espérons que cette initiative suscitera un grand enthousiasme et renforcera les liens au sein de nos communes.



En résumé, notre association sportive reste un lieu de rencontres, d'épanouissement sportif et d'événements conviviaux. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui contribuent à faire de notre club un élément dynamique et vital de notre commune. Nous attendons avec impatience la participation active de tous

lors de nos prochains événements ! À très vite

Le bureau AS La Claie Basket





## Association d'échanges

L'association d'échanges comprend 3 pôles qui mettent en place des animations tout au long de l'année : l'association d'échanges, le théâtre et O.S.E. (réseau d'entraide).



Notre prochaine assemblée générale se tiendra le samedi 27 janvier 2024 à 10h00 à la salle multifonctions.

Chacun d'entre vous peut nous rejoindre quand il le souhaite.

L'association a participé aussi à la rando Halloween à Bohal avec les autres associations bohalaises.

Nous avons eu plus de 1450 participants cette année.

L'association d'échanges, c'est aussi un jumelage avec LICQ-ATHEREY commune des Pyrénées-Atlantiques, actuellement en sommeil et un rapprochement de la commune de LA BOHALLE dans le Maine et Loire.

Nous organisons depuis quelques années déjà (hormis la période de confinement) des échanges dont le dernier a eu lieu dans notre commune le samedi soir 9 décembre. En effet, La troupe de théâtre de LA BOHALLE « Les P'tits Couplets » est venue présenter une comédie en chanson intitulée : « L'Hôpital en Folie ». Dans une ambiance type cabaret, le public est venu nombreux applaudir les comédiens.

Les acteurs qui se déplacent sont reçus chez l'habitant. Nous remercions particulièrement tous

les bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de ces événements culturels et nous permettent de continuer à vous procurer des instants d'échanges et de bonheur.

Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas que la troupe de théâtre de BOHAL, la Comédie Bohalaise, se produira à la salle multifonction les 17 février 2024 et 24 février 2024 en soirée ainsi que les 18 février 2024 et 25 février 2024 l'après-midi. La pièce, de Jean-Pierre AUDIER s'intitule « Chassés-Croisés. Nous vous attendons également très nombreux !

Et 2024 sera l'année d'une innovation « balade gastronomique ».

**L'Asso d'échanges vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaite une bonne année 2024**



## O.S.E. (Offre services d'entraide)

Notre réseau d'entraide poursuit son objectif de développer le lien social en regroupant maintenant une soixantaine de foyers sur la commune. Cette année encore, outre les services courants demandés (rangement de bois, garde d'animaux domestiques, dépannage informatique...) ou offerts (don de meubles, de livres, de plants...), la traditionnelle journée d'amitié « auberge bretonne » a réuni une quarantaine de personnes en septembre dernier.

En plus de ce fonctionnement habituel, une sortie a remporté un beau succès :

17 personnes ont profité de la grande marée fin septembre pour pêcher des huîtres à Damgan. Une très belle ambiance et une météo rayonnante ont permis d'apprécier le pique-nique/dégustation face à la mer.



Fin novembre, nous avons organisé un chantier solidaire suite à une proposition de la municipalité : lors de la tempête Ciaran, un hêtre imposant est tombé sur un chemin d'exploitation. La mairie nous a proposé de récupérer le bois. Environ quinze volontaires se sont donc relayés sur deux jours



pour couper et livrer le bois en priorité chez des adhérents ne pouvant pas physiquement assurer ce travail.

De plus, tous les mardis, un après-midi « jeux » est proposé à tous les volontaires, de 14 h à 16 h 30, à la salle des associations. Bien sûr les personnes non adhérentes à O.S.E. sont également invitées à y participer. N'hésitez pas à nous rejoindre. L'armoire à livres semble bien répondre également aux attentes des lecteurs car nous constatons une bonne rotation des livres, avec des apports et des sorties réguliers.

Prochaine animation :

Un après-midi jeux de société sera proposé le dimanche 21 janvier, à la salle multifonctions, de 14 h à 18 h.

Cet après-midi est gratuit et ouvert à tous les Bohalais. Vous êtes donc cordialement invités.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2024.





## Apollo Sports nature !

2023 a été une année très chargée pour l'Apollo pour les membres et bénévoles ! Un grand MERCI à tous, c'est grâce à

vos aides que nous pouvons continuer à proposer diverses activités.

Le premier projet a été de modifier tous les parcours de la Bohal'aise. Nous avons pu accéder au parc de Villeneuve, ce qui nous a demandé de revoir les tracés des circuits marche afin de maintenir les distances habituellement proposées. En ce qui concerne les parcours VTT, nous avons décidé d'inverser le sens des parcours, ce qui a demandé un gros travail de préparation sur la création de nouveaux circuits. Le retour de la Cyclo, un nouveau système de fléchage et les 70 bénévoles ont également participé au succès de cette manifestation. Les 1000 participants ont grandement apprécié la qualité de nos parcours et l'organisation.

Cette année, nous avons de nouveau proposé une Rando Cartable avant les vacances. Enfants et quelques parents ont parcourus 16 km et ont dégusté un excellent riz au lait préparé par Pascal.

Certains d'entre nous se sont aussi entraînés toute l'année pour réussir les 120 km du Roch des Mont d'Arrée au mois de septembre, bravo à eux !



Grace à la motivation de deux membres et avec l'élan du groupe, l'Apollo Trail a fait son grand Retour le 16 septembre. Des parcours enfants non chronométrés ???? et ont été étayés cette manifestation. Deux

circuits ont été proposés avec des animations le long du parcours afin de motiver les participants.

L'Apollo Trail aura lieu le 9 mars prochain avec

un circuit supplémentaire de 3.5 km pour les 13-15 ans. Quant à la Bohal'aise, la rando aura lieu le 9 juin.

Merci aux entreprises locales qui nous ont soutenus cette année ainsi qu'aux bénévoles, animateurs de passages de routes et autres 😊 !

Si vous êtes intéressés à nous rejoindre à préparer et organiser nos manifestations ou marcher, courir, rouler, n'hésitez pas à nous envoyer un Email à [apollovtt@gmail.com](mailto:apollovtt@gmail.com) ou via notre Facebook.

Apollo Sport Nature vous souhaite une très bonne année 2024 !

Le bureau :

Président – MELLIER Arnaud  
Président adjoint – LE JALLE David  
Trésorier - BALAIS Jacky  
Trésorier adjoint – BRAUD Jérémy  
Secrétaire - MICHAUD Anthony  
Secrétaire adjoint – RYO Axel  
Page Facebook :

<https://www.facebook.com/ApolloSportNatureBOHAL>

Email: [apollovtt@gmail.com](mailto:apollovtt@gmail.com)



# Dates à retenir

## Janvier

**Dimanche 21 janvier**  
Après-midi jeux de société d'OSE  
Salle multifonctions

**Vendredi 26 janvier à 19h00**  
Vœux du maire  
Salle multifonctions

**Samedi 27 janvier**  
Assemblée générale Associations  
d'échanges  
Salle multifonctions

## Février

**Samedis 17 et 24 février**  
**Dimanches 18 et 25 février**  
Représentation théâtrale  
Salle multifonctions

## Mars

**1<sup>er</sup> mars**  
Remerciements aux bénévoles  
Salle des associations

**Samedi 9 mars**  
Apollo Trail  
Salle des associations

**Fin mars début avril**  
Repas à emporter de la chasse

**Vendredi 15 mars**  
Porte ouverte de l'école st Gildas



Pour retrouver l'agenda et notre actualité mis à jour, vous pouvez consulter le site internet et la page Facebook de la commune.

## Juin – juillet

**Dimanche 9 juin**  
10ème Rando la Bohalaise

**Samedi 29 juin**  
Kermesse de l'école St Gildas  
Salle multifonctions

**Vendredi 05 juillet**  
Pique – nique des jeunes CCAS  
Terrain de foot

**Samedi 13 juillet**  
Fête interquartier suivi d'un repas animé et d'un spectacle pyrotechnique